

Présents : Didier Sarciat, Jean Michel Yvora, Eric Bertran, Sandrine Lozinguez, Maryline Lassalle, Eric Larroquette, Pierre Lasserre, Monique Claverie, Capera lilian, Dominique Fialon, Yvon Loubelle.

Absents excusés: Francis Planté a donné pouvoir à didier Sarciat

Secrétaire de séance : Eric Bertran

1 Vote des taux des 3 taxes pour l'année 2019

M. le Maire demande à son conseil municipal de délibérer à nouveau en reconduisant les taux de l'année 2018.

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Base d'imposition effectives 2018	Taux d'imposition communaux de 2019	Taux d'imposition communaux de 2019	Base d'imposition prévisionnelles 2019	Produits à taux constants
Taxe d'habitation	1 434 106,00	13,35	13,35	1 535 000,00	204 923,00
Taxe Foncière	950 972,00	7,45	7,45	977 500,00	72 824,00
Taxe Foncière (Non Bâti)	25 196,00	12,76	12,76	25 300,00	3 241,00
CFE					0,00
Bases TH Logements vacants	63 988				280 988,00

Adopté à l'unanimité

2 Vote du budget principal 2019

Recettes Fonctionnement

En 2019, les recettes prévisionnelles de fonctionnement sont évaluées à: 832 192 €

Nous prévoyons une DGF quasi équivalente à l'année 2018 soit : 109 800 €

Une recette fiscale de 338 300 € est attendue pour 2019.

La taxe d'habitation sur les logements vacants votée en 2018 devraient rapporter 16 000 € supplémentaires à la commune.

La recette réelle disponible pour porter les politiques publiques de la commune s' établira a minima à 496 192 € soit 59,62 % du produit perçu.

NB: ces prévisions ont été établies a minima et le réalisé sera susceptible d'être plus élevé

Dépenses Fonctionnement

En 2019, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont évaluées à: 832 192,00 €

❖ Chapitre 011: Charges à caractère général

Ce poste regroupe l'ensemble des dépenses de gestion courante: les fluides, le carburant, le petit matériel, la maintenance, les fournitures scolaires, les locations...

Le chapitre évolue de 3,9% en 2019, ce qui représente une dépense prévisionnelle de 144 080 €, en prenant notamment en compte la hausse des carburants et des fluides et en prévoyant un poste plus important (15 000 €) dédié à l'entretien des bâtiments communaux.

❖ Chapitre 012: Charges de personnel

Les dépenses de personnel progresseront de 1,83% (336 000 € charges comprises)

Cette hausse est liée à la reprise du PPCR (parcours professionnel carrières et rémunérations) dont la mise en application avait été gelée en 2018

❖ Chapitre 65: Autres charges de gestion courante

Les dépenses de ce chapitre sont évaluées à 68 190 € (équivalentes à 2018) et concernent les indemnités, les contributions obligatoires (SDIS, Chenil...), les subventions aux associations, les différentes cotisations (ALPI, ADACL, veilles juridiques et réglementaires)

❖ Chapitre 66: Charges financières

Compte tenu de la souscription d'un emprunt pour la traversée de bourg, les intérêts d'emprunts seront de l'ordre de 7 981 € en 2019 contre 5 750 € en 2018

❖ Chapitre 023: Virement à la section d'investissement

Ce virement de 275 922 € représente la capacité d'autofinancement dégagée par la section de fonctionnement pour financer la section d'investissement

Recettes d'investissement

En 2019, les recettes prévisionnelles d'investissement sont évaluées à: 1 157 979 € dont:

- ❖ 62 900 € de restes à réaliser de l'année 2018
- ❖ 1 095 079 € de propositions nouvelles au titre de l'exercice 2019

Dépenses d'investissement

En 2019, les dépenses prévisionnelles d'investissement sont évaluées à: 1 157 979 € dont:

- ❖ 441 800 € de restes à réaliser de l'année 2018 (fonds de concours CC MACS, travaux église...)
- ❖ 678 904 € de propositions nouvelles au titre de l'exercice 2019

RECETTES FONCTIONNEMENT		DEPENSES FONCTIONNEMENT	
Produits de services, domaine et ventes diverses: 61 110 €	61110	Charges à caractère général: 144 080 €	144080
Impôts et taxes: 338 300 €	338300	Charges de personnel et frais assimilés: 336 000 €	336000
Cotisations subventions et participations: 151 500 €	151500	Autres charges de gestion courante: 68 190 €	68190
Autres produits de gestion courante: 2 500 €	2500	Charges financières : 8 000 €	8000
Produits exceptionnels: 12 000 €	12000	Virement à la section d'investissement : 275 922 €	275922
Atténuations de charges: 5 600 €	5600		832 192,00 €
Excédent de fonctionnement reporté: 261 177 €	261177		
Produits financiers: 5 €	5		
	832 192,00 €		

RECETTES INVESTISSEMENT		DEPENSES INVESTISSEMENT	
Excédent d'investissement reporté: 461 737 €	461737	Emprunt: 37 275 €	37275
Produits des cessions: 226 000 €	226000	Plantation Carolins: 12 000 €	12 000
Cotisations, fonds divers et réserves: 25 000 €	25000	Travaux dans les Barthes: 5 000 €	5000
Subventions, fonds de concours: 169 320 €	169320	Aménagements sportifs: 70 000 €	70000
Virement de la section de fonctionnement : 275 922 €	275922	École: 350 €	350
	1 157 979,00 €	Bâtiments communaux: 71 000 €	71000
		Eglise: 489 904 €	489904
		Nouvelle Mairie: 110 000 €	110000
		Aménagements du bourg: 354 000 €	354000
		Acquisition de matériel: 8 450 €	8 450
			1 157 979,00 €

GESTION DE L'ENDETTEMENT Encours de la dette Au 1er janvier 2019: 478 147,62 €

Le budget principal compte actuellement 3 emprunts:

Réfection du logement social « Presbytère » : 48 000 € empruntés au taux de 2,25% (fin en 2021)

Extension du groupe scolaire : 190 000 € empruntés au taux de 3,65% (fin en 2028)

Traversée de bourg : 330 000 € empruntés au taux de 1,40% (fin en 2033)

Adopté à l'unanimité

3 Vote du budget Photovoltaïque 2019

• Section de Fonctionnement

Les recettes et dépenses sont évaluées à 8 716 €.

Les recettes concernent la vente de l'électricité produite, quant aux dépenses, il s'agit principalement des intérêts d'emprunt.

• Section d'investissement

Les recettes et dépenses sont évaluées à 51 175 € avec des dépenses marquées par l'emprunt en cours et le solde du crédit relais contracté pour le nouveau hangar pour 28 535 €.

Les recettes sont pour 43 975 € de l'excédent d'investissement reporté et pour 7 200 € un virement de la section de fonctionnement vers l'investissement

Adopté à l'unanimité

4 Vote du budget Pôle Médico-Commercial 2019

• Section de Fonctionnement

Les recettes et dépenses sont évaluées à 29 715 €.

Les recettes concernent le produit des loyers des commerces.

Les dépenses sont notamment les intérêts d'emprunt pour 16 372,14 € et 3 000 € de matériel divers en vue de la création de toilettes.

• Section d'investissement

Les recettes et dépenses sont évaluées à 146 312 €.

S'agissant d'un budget « lotissement » basé sur une gestion de stock, et pour plus de clarté, nous n'aborderons pas les opérations liées aux écritures d'ordres.

En recette: bascule de l'excédent de fonctionnement vers la section d'investissement pour résorber une partie du déficit (93 652 € - 2 737 € = 90 915 €)

En dépense: estimation de 30 000 € pour la création des toilettes publiques et 22 600 € pour le remboursement des échéances d'emprunt

Adopté à l'unanimité

5 Demande de subvention au titre des Amendes de Police 2019

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :

- Mise en sécurité et embellissement du centre bourg.

Deux points primordiaux pris en compte dans le cadre de ce réaménagement sont, d'une part, la sécurisation du cheminement des piétons et d'autre part, la réduction de la vitesse excessive des véhicules.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 212 269 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil

Adopté à l'unanimité

6 Demande de subvention d'aide à l'investissement à la CAF des Landes

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide auprès de la CAF au titre de l'aide à l'investissement pour les opérations suivantes :

- Changement du système de chauffage de l'école. - Réfection des équipements sportifs
- Achat d'un jeu de plein air (aire de jeux du Port)

Compte tenu des modalités d'octroi de cette aide, Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'aide accordée pourrait représenter 15 000 € a minima.

Le dossier de demande devra être transmis à la CAF au mois de juin 2019, pour une décision communiquée au mois d'octobre 2019

Il est demandé au Conseil Municipal, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF au titre de l'aide à l'investissement pour les opérations susvisées.

Adopté à l'unanimité

7 Choix de l'entreprise pour la réfection du Fronton

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du réaménagement du Fronton, il convient de désigner l'entreprise qui réalisera les travaux pour l'aire de jeu.

Il présente donc 3 offres de prix au conseil et lui demande de retenir l'une d'entre elles, afin que les travaux puissent démarrer durant le 2ème trimestre 2019.

Les 3 entreprises consultées répondent toutes aux besoins de la collectivité et leurs offres de prix se déclinent comme suit :

- Tereland: 33 062,50€ HT - SARL Destampes 31 380 € HT - Castillon: 33 006 € HT

Il est demandé au Conseil Municipal, d'autoriser Monsieur le Maire de retenir l'offre de l'entreprise **CASTILLON** se portant à 33 006 € HT pour les travaux de l'aire de jeu dans le cadre de la réhabilitation du Fronton

Adopté à l'unanimité

8 Choix de l'entreprise pour la création des WC publics Délibération

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la création de WC public au niveau du Pôle Médico- commercial semble judicieux puisque la majorité des commerces et les professionnels de santé de la commune sont tous installés en ce lieu, ce qui, par voie de conséquence attire beaucoup de monde.

Afin de mener à bien ce projet, il a été demandé à trois entreprises de maçonnerie de se prononcer sur le coût de tels travaux

Les 3 entreprises consultées répondent toutes aux besoins de la collectivité et leurs offres de prix se déclinent comme suit : - Ets Veloso : 4 608.58 € HT - SARL Sangla : 9 793.13 € HT - Cerbat : 5 792,04 € HT

Suite à la présentation des offres, Il est demandé au Conseil Municipal, d'autoriser Monsieur le Maire de retenir l'offre de l'entreprise **Cerbat** se portant à 5 792,04 € HT pour les travaux relatifs à la création des WC publics du Pôle Médico-Commercial

Adopté à l'unanimité

9 Choix de l'entreprise pour la création d'un parking au Pôle Médico-Commercial

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la création d'une aire de stationnement au Pôle Médico- commercial semble judicieuse puisque la majorité des commerces et les professionnels de santé de la commune sont tous installés en ce lieu, ce qui, par voie de conséquence, attire beaucoup de monde. L'offre de stationnements est actuellement inférieure aux besoins et il conviendrait donc d'accroître le nombre de stationnements, afin de permettre de mieux réguler l'afflux des véhicules.

Afin de mener à bien ce projet, il a été demandé à quatre entreprises de se prononcer sur le coût de tels travaux Monsieur le Maire suite à la présentation des 4 offres de prix au conseil et lui demande de retenir l'une d'entre elles, afin que les travaux puissent démarrer durant le 2^{ème} semestre 2019.

Les 4 entreprises consultées répondent toutes aux besoins de la collectivité et leurs offres de prix se déclinent comme suit : - Carrières Lassalle : 10 332,30 € HT - Tereland : 10 050,00 € HT

- SARL Destampes : 13 860,00 € HT - Eiffage : 16 590,70 € HT

Monsieur le Maire suite à la présentation des 4 offres de prix demande au conseil de retenir l'offre de Tereland : 10 050,00 € HT afin que les travaux puissent démarrer durant le 2^{ème} semestre 2019.

Adopté à l'unanimité

10 Choix de l'entreprise pour le chauffage de l'école

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'une étude a été menée sur le coût de fonctionnement de l'école et notamment sur la partie relative au chauffage, dont les charges annuelles oscillent entre 9 000 € et 10 000 €. Le système de chauffage actuel est très énergivore et les coûts en résultant sont donc élevés. Monsieur le Maire indique à l'assemblée que dans le cadre d'une politique d'économie d'énergie, une consultation a été menée auprès de professionnels qui tous s'accordent sur le fait qu'une pompe à chaleur air/air serait la solution la plus adaptée et dont le coût de fonctionnement serait moindre par rapport au système actuel.

Par ailleurs, ce système permettrait de bannir le gaz du groupe scolaire, ce qui serait un plus en terme de sécurité.

Les 3 entreprises consultées répondent toutes aux besoins de la collectivité et leurs offres de prix se déclinent comme suit : - DEC ENERGIES : 47 913 € HT - EUROCLIM : 69 471 € HT - NERGIA : 60 131 € HT

Monsieur le Maire suite à la présentation des 3 offres demande de retenir DEC ENERGIES : 47 913 € HT afin que les travaux puissent démarrer durant le 3^{ème} trimestre 2019.

Adopté à l'unanimité

11 Choix de la maîtrise d'oeuvre pour la mise en sécurité et l'embellissement du centre bourg

Délibération

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du prolongement des travaux de la traversée de bourg, il convient désormais d'engager des travaux pour la mise en sécurité et l'embellissement du centre bourg afin de finaliser la réhabilitation du village.

Afin de mener à bien ce projet, il a été demandé à trois entreprises de se prononcer sur le coût de la maîtrise d'oeuvre afin de coordonner les travaux.

Les 3 entreprises consultées répondent aux besoins de la collectivité et leurs offres de prix se déclinent comme suit : - Le Deun : 15 000 € HT - Premier Plan : 13 200 € HT - Servicad : 6 960 € HT

Monsieur le Maire suite à la présentation des 3 offres de prix au conseil et lui demande de retenir Servicad : 6 960 € HT elles, afin que les travaux puissent démarrer au 2nd semestre 2019.

Adopté à l'unanimité

12 Approbation des travaux de renforcement du réseau électrique Route de Jouanicay et Quai

Délibération

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que des travaux de renforcement du réseau électrique sont nécessaires Rte de Jouanicay et sur le quai. Le Sydec prévoit donc un enfouissement des lignes, estime par ailleurs qu'il est nécessaire que certaines installations sur ce secteur soit mises aux normes, et prévoit également d'intervenir sur l'éclairage public afin d'y installer des leds afin de réduire la consommation.

Le montant total de ces travaux est estimé à 146 380 € HT dont une participation communale déclinée comme suit :

- participation exclusive en fonds libre: 7 713 €

- participation autorisée sur emprunt : 12 467 €

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée d'approuver le projet, d'engager la commune à rembourser le montant de la participation communale et de préciser que le paiement de la partie autorisée sur emprunt sera fera bien sur emprunt contracté auprès du Sydec

Adopté à l'unanimité

13 Externalisation de l'entretien des espaces verts

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre des travaux de la nouvelle mairie, les agents techniques vont passer beaucoup de temps à la réhabilitation de ce bâtiment et ne pourront pas assurer la totalité de l'entretien des espaces verts.

Au lieu d'embaucher un employé saisonnier, il est envisagé d'externaliser l'entretien des espaces verts et de confier cette tâche à un prestataire qui interviendrait selon un programme établi du 1^{er} mai au 31 août 2019.

Ce prestataire devrait principalement assurer l'entretien du quartier des Thermes et du lotissement Batteste. Toutefois, à l'issue de la réception de devis, il se pourrait que d'autres sites soient envisagés.

Afin que cette externalisation soit favorable à la commune, les frais liés à la prestation de services ne devront pas excéder le total des salaires jusqu'alors versés à un employé saisonnier.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'émettre un avis sur cette externalisation et de l'autoriser à signer tout acte utile s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

14 Opposition à l'encaissement du produit des ventes de bois par l'ONF

Il est demandé au conseil municipal de s'opposer à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office national des forêts en lieu et place de la commune

Adopté à l'unanimité

DIA Pour informations

Parcelles Route des Barthes Francois Gizard vendu à David cazenave

Parcelles Route des Barthes Christian Touya vendu à David cazenave

Parcelles Route des Barthes Mary auger vendu à David cazenave

Divers

En suite de la consultation lancée en février dernier visant à recueillir les offres de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'église, la Commission d'Appel d'Offres se réunira le mercredi 17 avril 2019 à 18h30 afin de statuer sur le choix de l'architecte à qui sera confiée la tâche.

A l'issue de cette réunion se tiendra une séance extraordinaire du Conseil Municipal à 19h afin de lui présenter le procès-verbal de la commission et d'entériner le choix de l'architecte qui sera chargé de la maîtrise d'œuvre.

Le PV et la délibération seront ensuite transmis au contrôle de légalité. Si la Préfecture ne dénonce pas la régularité de la procédure, le contrat de maîtrise d'œuvre pourra être signé et la mission de l'architecte pourra démarrer

Séminaire des élus 4 mai 9h30 à 15h30 cc-macs.org/construire-ensemble.html

Elections européennes 26 mai 2019 volontaires inscription en Mairie

Merci de vous inscrire en Mairie ou par mail à mairie@saubusse.fr

<https://sites.google.com/view/mairiesaubusse/municipalite/elections>

Manifestations à venir : <http://saubusse.fr>

- 14 avril concert à l'église de Saubusse chœur de l'ocean et chœur de Saubusse
- 22 avril salle du Trinquet **omelette pascale** de 9 à 11h
- 27 Avril salle des Fêtes - **Repas des Chasseurs**
- 28 avril rallye photos de **Festivadour**
- 1^{er} Mai **Grand prix des stations thermales 2019**
- 5 Mai Midi **Repas de l'Alose "la Coulaquère"** Ass. ste Thérèse (salle des fêtes)
- 8 MAI Messe à Saubusse avec drapeaux et délégations des **Anciens combattants**.
Cérémonie à l'issue au monument aux morts.
- 15 mai **Voyage du troisième Âge** sur le chantier naval ALBAOLA (partenaire de la Galupe) à Pasai (Espagne)
- 18 et 19 Mai **Concours de peinture de l'art d'accueillir** à la salle des fêtes (thème d'eau et de rouille)
- 26 mai **Élections européennes** (1 tour)
- 29 mai **Festivadour** à St Martin de Hinx
- 1 juin **Festivadour** à Josse
- 2 juin **journée itinérante Festivadour** St jean de Marsacq Josse et Saubusse
- 8 juin départ de la **randonnée des trois rivières (Festivadour)**
- 9 juin **Festivadour** trail à Pey (à confirmer)
- 14 15 16 Juin **Fêtes de Saubusse de l'Amicale Sibusate**
- 28 juin **fête de l'école les Cigognes**
- Juillet Août les mercredis **Basco Landais de la Pelote Basque Sibusate** 17 et 24 Juillet - ½ finales 31 juillet - 7 août Finales le 21 août
- 14 juillet **Barricot et repas républicain de l'Amicale Sibusate**
- 22 juillet **Vide Grenier Associations Sainte Thérèse et culturelle**
- 27 Août **Concerti Association Sainte Thérèse**
- 1 septembre **Nuit de l'Harmonium Association Sainte Thérèse**
- 7 Septembre 12h00 **repas annuel des Anciens combattants** (salle des fêtes).
- 11 Novembre cérémonie des **Anciens combattants** à Saubusse à 11h30 - messe commune à MESS à 10h30.

Clôture de la séance à 22h15